

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE SIN-LE-NOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

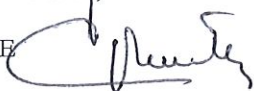

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 059-215906298-20260321-2026_007-DE



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33

2026-007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026					
<u>Date de la convocation</u> : 17 Mars 2026	L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt-et-un Mars à 10 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre GUYOT, le doyen d'âge				
<u>Date d'affichage de la convocation</u> : 17 Mars 2026	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 14 Pouvoirs : 1 Votants : 15	Monsieur SOQUET Éric	X			
	Madame DEPARIS Magali	X			
	Monsieur CLAISE Frédéric	X			
	Madame LEROUX Evelyne	X			
	Monsieur BONNET Guy	X			
	Madame REY Caroline	X			
	Monsieur MAITTE Yves	X			
	Madame GUISLAIN Chloé			X	BONNET Guy
	Monsieur HARDY Frédéric	X			
<u>Secrétaire de Séance</u> : Yves MAITTE	Madame MARLIERE Séverine	X			
	Monsieur PINATON Clément	X			
	Madame DUCAMP Séverine	X			
	Monsieur GUYOT Jean-Pierre	X			
	Madame HALLANT Dany	X			
	Monsieur RIVIERE Guillaume	X			
<u>Objet de la délibération</u> : Désignation du secrétaire de séance	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 15 Votes Contre : 0 Abstention : 0				
Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.					
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Monsieur Yves MAITTE pour remplir cette fonction.					
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.					
Le Secrétaire de séance, Yves MAITTE 		Le Maire, Éric SOQUET 			
Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 30 MARS 2026 et de la publication le 30 MARS 2026					
Le Maire, Éric SOQUET 